

FICHE DE POSTE : Responsable du service Études et Statistiques

Agence de Santé Océan Indien (ARS OI)
Direction des Études et des Systèmes d'Information (DESI)
Service Études et Statistiques (SES)

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : responsable du service Etudes et Statistiques

Famille professionnelle : Santé

Emploi type : chargé d'observation sociale, sanitaire ou d'études épidémiologiques

Localisation : Saint Denis (La Réunion)

RIFSEEP : groupe 3

Date de prise de fonction : à compter du 1^{er} mars 2019

Position dans la structure :

Rattachement hiérarchique direct au directeur des études et des systèmes d'information (DESI).

Présentation de l'Agence de Santé de l'Océan Indien :

L'Agence de Santé Océan Indien couvre les territoires de La Réunion et de Mayotte. Elle disparaîtra au 1^{er} janvier 2020 au profit de deux ARS, l'une pour Mayotte, et l'autre pour La Réunion, toutes deux de plein exercice mais pouvant assurer en commun certaines activités nécessaires aux missions de chacune.

L'ARS Océan Indien est organisée en plusieurs directions :

- la Délégation de l'île de Mayotte, appelée à constituer la future Agence de Santé de Mayotte,
- la Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé, compétente pour La Réunion,
- la Direction de la Régulation et de la Gestion de l'Offre de Santé, compétente pour La Réunion,
- la Direction des Etudes et des Systèmes d'Information en Santé,
- la Direction de la Veille et de la Sécurité Sanitaire, regroupant la santé environnementale et la lutte anti-vectorielle
- la Direction des Ressources Humaines et des Affaires Générales,

ces trois dernières, aujourd'hui compétentes pour La Réunion et Mayotte, agiront au 1^{er} janvier 2020 essentiellement pour l'ARS de La Réunion, à l'exception de la Direction des Etudes et des Systèmes d'Information en Santé dont les activités contribueront aux missions des ARS des deux îles.

Sont directement rattachés à la direction générale : l'agence comptable et le service des affaires financières, le service communication, la mission « inspections et contrôles », la cellule juridique, et le service du pilotage de la politique de santé et de formation, ce dernier assurant notamment l'élaboration et le suivi de mise en œuvre du Projet Régional de Santé et des différents outils de programmation de la politique de santé.

Présentation de la Direction des Etudes et des Systèmes d'Information :

La direction des études et des systèmes d'information (DESI) contribue à éclairer et aider, dans une dynamique transversale, les décisions de la direction générale pour le pilotage de la politique de

santé et la régulation du système de santé, ainsi que celles relatives aux actions s'y inscrivant et menées par l'ensemble des services de l'ARS OI. Elle veille au bon fonctionnement des architectures informatiques et des projets internes de l'ARS OI, au développement des systèmes d'information régionaux des offreurs de soins et porte le service de documentation interne.

Le périmètre de compétences de la DESI et des services qui la composent recouvre les deux îles de La Réunion et de Mayotte. En référence à l'approche matricielle des organisations en ARS, son positionnement place la DESI au croisement des leviers d'action dont elle a la charge (observation, études, évaluations, systèmes d'information en santé, structures informatiques, documentation) et de l'ensemble des secteurs d'intervention de l'ARS OI (sécurité sanitaire, prévention et promotion de la santé, soins ambulatoires, hospitaliers, professionnels de santé, médico-social).

Présentation du Service Etudes et Statistiques :

Le Service Études et Statistiques (SES) réalise, suit et coordonne les actions d'observation, d'enquêtes et d'études menées pour le compte de l'ARS OI dans le champ de la santé. Il assure l'interface avec les travaux d'études menés par d'autres organismes dans le champ de la santé.

Il organise l'observation de l'état de santé des populations et du système de santé à Mayotte et à La Réunion dans son acception large à savoir les besoins de santé, l'offre de santé, et les comportements de santé. Il est en première ligne pour valoriser l'information statistique, épidémiologique et cartographique dans le champ de la santé. Il apporte du conseil aux services et directions dans leurs besoins d'analyses, d'études ou d'évaluations.

Il est composé de 5 cadres. Il dispose de compétences en statistiques, en géographie, en épidémiologie et en traitement de bases de données.

2 agents sont basés à Mayotte et 3 à La Réunion dont le chef de service.

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

Le SES a pour objectif de réaliser ou de coordonner la production des informations issues des systèmes d'information ou des résultats d'enquêtes et les analyses nécessaires à la définition des enjeux de santé. Il réalise des études de nature diverse : états des lieux, diagnostics partagés, enquêtes spécifiques, contribution à l'évaluation d'action, de dispositif, de processus. Il produit, fait réaliser et collige en routine les indicateurs d'observation de l'état de santé des populations et de l'offre de santé.

Son action contribue à la définition des politiques locales de santé et à la régulation du système de santé. Il est garant d'une expertise au service de l'action.

Il mobilise les compétences et contributions de l'Observatoire Régional de la Santé, de Santé Publique France, mais également des autres organismes contribuant au niveau national et local à l'observation en santé (DRESS, CNAMTS, INSEE, INED, ...)

Le service est compétent sur les territoires de Mayotte et de La Réunion, aujourd'hui dans le cadre de l'ARS Océan Indien, et à partir de janvier 2020 pour le compte de deux ARS distinctes.

Missions :

1. contribuer au pilotage, à la définition et à l'évaluation de la politique de santé :
 - mettre à disposition les informations nécessaires au pilotage de la politique de santé en région, et à l'action de l'ARS OI
 - mobiliser les données et études à l'appui de la définition et de la mise en œuvre de la politique de santé
 - contribuer à l'évaluation de la politique de santé et à la mesure de sa mise en œuvre
 - appuyer les services dans leurs besoins d'analyses, d'études, d'évaluation à des fins de régulation
2. organiser l'observation de l'état de santé des populations et du système de santé :
 - assurer la coordination et la réalisation des études et des enquêtes menées ou financées par l'ARS, nécessaires à la définition de la politique de santé
 - animer la plateforme d'information des études en santé de l'océan Indien
 - élaborer et conduire le programme annuel et pluriannuel d'études à l'appui de la

- politique de santé en région
- participer aux instances internes de gestion des financements

3. partager et valoriser les connaissances :

- valoriser les productions statistiques, épidémiologiques, cartographiques, et les études du champ de la santé
- contribuer aux productions statistiques, cartographiques et épidémiologiques d'intérêt pour les îles de La Réunion et de Mayotte.

Activités :

1. Management :

- animer et diriger un service composé de 5 cadres répartis sur deux îles
- coordonner les travaux de l'équipe, les méthodes de travail et fixer les objectifs internes
- élaborer, définir, conduire et suivre un programme d'études en fonction des impératifs nationaux et régionaux
- organiser dans son équipe la réponse à la demande d'informations statistiques, épidémiologiques, cartographiques, en développant une production industrialisée (SID, SIG) pour répondre aux besoins des services (schémas, programmes, diagnostics, atlas, tableaux de bord, etc.)

2. Coordination et animation

- coordonner les travaux d'études au sein de l'ARS OI et en externe avec les opérateurs
- animer et piloter la plate-forme d'information des études en santé (PIES)
- monter des partenariats

3. Contribution à la stratégie et à l'évaluation

- participer à l'élaboration des politiques de santé et à l'évaluation de leur impact local en collaboration avec les autres services de l'ARS OI

4. Gestion

- gérer le budget « études » de l'ARS OI en lien avec les différentes directions
- mettre en œuvre et rendre compte de la programmation et de son exécution budgétaire
- élaborer le cahier des charges pour les études ou enquêtes
- contribuer à la conception des appels d'offre ou appel à projet.

Dans ses fonctions, le responsable devra pouvoir recourir à trois types d'aide :

- ensemble des systèmes d'information en santé et des sources statistiques, cartographiques et épidémiologiques ;
- recours à des modèles d'études ou d'évaluation ;
- possibilité de réaliser ou de faire réaliser des enquêtes spécifiques.

Le responsable est amené à avoir des contacts fréquents avec l'ensemble des services de l'ARS OI, les différents organismes et opérateurs dans le champ de la santé au niveau local et national. Le poste requiert des déplacements à Mayotte et en France métropolitaine.

Autres :

Participation aux astreintes administratives et à la gestion des crises sanitaires

Enjeux du poste :

En prévision de la création d'une ARS Mayotte et d'une ARS Réunion, la fonction observation, études et évaluation en santé, devra organiser la production des connaissances pour répondre aux besoins spécifiques des deux futures agences régionales et concevoir, courant 2019, les conditions d'une mutualisation de son activité à compter du 1er janvier 2020.

Ces évolutions institutionnelles auront des effets sur l'organisation de l'observation en santé à La Réunion et à Mayotte, compétence des ARS. Un fonctionnement organisant les complémentarités d'action d'observation entre la CIRE (Santé Publique France), l'ORS et les ARS sera à établir.

Enfin l'optimisation des parcours de santé, la recherche de l'efficacité des actions, le suivi de la mise en œuvre du projet régional de santé nécessiteront de recourir davantage à l'exploitation des données de santé et par conséquent d'industrialiser les productions et de maintenir les compétences à un haut niveau qualitatif.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Qualifications requises :

Cadre administratif de la fonction publique de niveau A, type IASS, à partir du niveau 6 pour les personnels sous convention collective de l'Assurance Maladie.

La connaissance des réalités socio-économiques des territoires de La Réunion et de Mayotte serait un plus.

Compétences professionnelles requises :

Connaissances :

- Connaissance des politiques de santé et de leurs acteurs
- Connaissance du secteur sanitaire et social
- Maîtrise des outils informatiques,
- Compétence en gestion de projets, et suivi budgétaire des projets

Savoir-faire :

- Aptitudes à l'encadrement et à la valorisation du travail en équipe et des productions des membres : fixation d'objectifs cohérents, programmation de l'activité, organisation et pilotage, délégation, conseil et accompagnement (mise à niveau, appui, montée en compétences), prévention et gestion de conflits
- Aptitude à la prise de décision,
- Conception et supervision d'un projet d'étude et / ou de recherche et d'investigations de terrain,
- Conduite de projet ;
- Encadrement de travaux d'étude : méthodologie, bibliographie, mise en œuvre des techniques quantitatives avancées, interprétation, restitution des résultats au commanditaire, transférabilité des résultats, maintenance des outils et observation dans la durée, mise en perspective avec les enjeux des politiques de santé
- Capacité à mobiliser des partenariats et à animer un réseau professionnel
- Compétences rédactionnelles,

Savoir-être :

- Avoir le sens du service public,
- Percevoir les enjeux politiques des commanditaires,
- Faire preuve de discrétion professionnelle,
- Avoir le sens de la pédagogie,
- Travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Avoir un bon relationnel,
- Goût pour les travaux en partenariat avec de nombreux partenaires tant internes qu'externes,
- Goût pour le recueil de besoins en terme d'informations dans le champ de la santé, la réalisation, la valorisation d'enquêtes et études,
- Capacité d'initiative et d'impulsion
- Aptitude à s'exprimer en public,

Nota : ce poste est ouvert à la candidature de personnes bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé.

CONTACTS

Personnes à contacter pour tout renseignement complémentaire :

Denis LERAT, Directeur de la Direction des Etudes et des Systèmes d'information
denis.lerat@ars.sante.fr

Candidature à transmettre, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation, à la Direction des Ressources Humaines, et des Affaires Générales :

**Agence de Santé Océan Indien
2 bis, avenue Georges Brassens
CS 61002
97743 ST DENIS CEDEX 9
ars-oi-recrutement@ars.sante.fr**

Date limite de réception des candidatures : 15 février 2019